

Nouvelles aires de jeux et espaces détente pour les jeunes

Séance publique du 26 mai 2025 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Patrice Naldi, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, Notre commune de Braine-le-Comte a la chance de disposer de nombreux espaces de détente, disséminés à travers ses différents villages et quartiers. Du cadre bucolique des Étangs Martel à l'agoraspaces du Champ de la Lune, en passant par les aires de pique-nique du Plan incliné de Ronquières ou les plaines de jeux du Domaine Mon Plaisir et d'Hennuyères, ces lieux de convivialité et de loisirs sont essentiels au bien-être des familles, des enfants et des jeunes Brainois.

Cependant, malgré la richesse apparente de notre offre, plusieurs citoyens nous font part de besoins en modernisation, en sécurité et en diversité des infrastructures, notamment pour les adolescents et jeunes adultes. Un exemple particulièrement parlant est celui du skatepark installé de manière provisoire en 2022 rue des Frères Dulait, fruit d'une collaboration entre la Ville, Braine Ô Sports RCA et le promoteur Delzelle Résidentiels.

Ce skatepark, très attendu par les jeunes de l'entité, était conçu pour une durée de trois ans. Ce délai arrive désormais à échéance. Selon les engagements pris à l'époque, une évaluation devait avoir lieu pour déterminer la pertinence d'envisager un équipement pérenne, mieux intégré et à plus grande échelle. Dans le même esprit, la nouvelle plaine de jeux inaugurée à Henripont en mai 2024, Le Plan Vert, illustre une problématique récurrente de gestion des espaces communaux : dès les premiers beaux jours, les riverains constatent un afflux massif de familles extérieures – barbecues improvisés, musique à volume élevé et déchets abandonnés (certains sacs provenant même de Bruxelles). Si certaines habitations alertent la police, ces nuisances perdurent et dissuadent les résidents d'y emmener leurs enfants, altérant ainsi la convivialité de ce lieu pourtant très apprécié.

D'autre part, rappelons que la gestion des aires de jeux et de détente est encadrée par l'arrêté royal du 28 mars 2001 relatif à l'exploitation des aires de jeux, qui impose aux exploitants (communes, ASBL, privés) de garantir la sécurité des équipements, par un inventaire, une analyse de risques, un entretien régulier et une communication transparente envers les usagers. Cela implique également une responsabilité civile et pénale en cas de manquements. Dans un contexte où l'aménagement du territoire doit concilier sécurité, accessibilité, inclusion, et participation citoyenne, et où la jeunesse cherche des lieux adaptés à ses besoins, il me semble important de réfléchir à l'évolution de nos infrastructures en lien avec ces enjeux. Voici mes questions : Quelles évolutions ou rénovations sont actuellement envisagées pour les aires de jeux et espaces de détente présents sur notre territoire communal ? Existe-t-il une cartographie actualisée et un diagnostic d'état de ces lieux (inventaire, conformité, besoins futurs) ? Qu'en est-il précisément de l'avenir du skatepark provisoire installé en 2022 rue des Frères Dulait ? Peut-on envisager un nouveau site d'implantation, pérenne et adapté ? Quelles pistes la Commune envisage-t-elle pour lutter contre les incivilités récurrentes au Plan Vert ? La mise en place de rondes policières renforcées accompagnées de panneaux d'interdiction, l'installation de caméras de surveillance ou l'aménagement de barbecues publics fixes pourraient-elles constituer des solutions durables ? Enfin, une consultation citoyenne – en particulier auprès des jeunes et des familles – est-elle prévue dans les mois à venir pour co-construire l'avenir de ces espaces de proximité, essentiels à la qualité de vie des Brainois ? Je vous remercie d'avance

pour vos réponses.

La réponse

Monsieur l'Echevin Christophe HOUSSIAU répond à la question orale.

Braine Ô Sports est en charge de la gestion et de l'inventaire des espaces de jeux et de détente. Il y a actuellement 15 aires de jeux publiques implantées dans la ville de Braine-le-Comte et dans les villages. Elles sont vérifiées chaque semaine par les agents de Braine ô Sports. Attention que celle du Domaine Mon Plaisir que tu cites est privée. Des contrôles plus poussés ont lieu chaque trimestre, et un contrôle complet obligatoire est effectué annuellement par un organisme extérieur. Si un jeu est diagnostiqué comme « dangereux », il est démonté. Un plan d'action est mis à jour régulièrement en fonction de ces contrôles. Actuellement, différents projets d'espaces de détente sont étudiés :

- la pyramide du Ronchy à l'arrière de l'école d'Hennuyères
- de nouveaux modules pour l'école de Ronquières
- le remplacement de certains éléments de la Piste Santé,
- le réaménagement des étangs Martel qui entraînera l'acquisition d'une nouvelle aire et la mise en place d'un street work-out.

En ce qui concerne l'avenir du skate-park, la ville est à la recherche d'un nouvel emplacement qui soit à la fois bien situé et respectueux de la quiétude des riverains. Nous ne sommes pas pressés par les délais.

Je laisse Monsieur le Bourgmestre répondre à la problématique des incivilités constatées au plan Vert car cette question fait l'objet d'une interpellation spécifique posée par la Conseillère Sylvie Brancart. Enfin, pour le moment, aucune consultation citoyenne n'est programmée pour penser ensemble l'avenir de ces espaces mais la ville reste ouverte à cette démarche. Pour rappel, cela a été fait pour l'agrandissement des étangs et pour le parc urbain que nous venons de dénommer Cabu. Impliquer les jeunes et les familles dans la réflexion sur ces espaces est une piste intéressante qui pourra être envisagée à l'avenir.

La réplique de M. Naldi

Personnellement je me réjouis de participer à ce travail très dynamisant avec les Echevins que j'ai eus en classe. Je me mets à rever des enfants qui incitent leurs parents à aller à la plaine. Cela permet de rencontre des gens, on crée des liens, on essaie de devenir brainois. Un module peut paraître un peu désuet mais c'est important pour un enfant. Merci pour le travail constructif.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 26 mai 2025 — Objet n°36 - Question orale de Monsieur le Conseiller Patrice NALDI. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.